



*CLUPPIP Port de Loctudy-Ile Tudy
le 9 novembre 2022*



Ordre du jour

Partie syndicat mixte :

1. Information sur l'activité du premier semestre 2022
2. Projets 2023
3. Projets de tarifs plaisance 2023
4. Orientations budgétaires 2023
5. Projet de modification du règlement d'exploitation de la régie plaisance
6. Divers





1- Point sur l'activité Plaisance en 2022

Bonne saison 2022 :

Audierne, Lesconil, Le Guilvinec-Lechiagat : environ +5,2% escales

Concarneau : + 20% escales

Très bon mois d'août sur tous les ports

Retour des plaisanciers anglais dans nos ports

Des escales légères plus courtes en raison du beau temps : Séjour moyen d'**1,71** nuitée (1,73 en 2021)



1- Point sur l'activité Plaisance en 2022

Service de rade du port de l'Île Tudy

2022

(du 1^{er} avril au 30/09)

Nombre d'allers-retours : **4296**

Carburant : 2890.65€

Mutualisation avec port
de plaisance de : 34 rotations

2021 (du 1 avril au 30/09)

Nombre d'A/R : **5051**

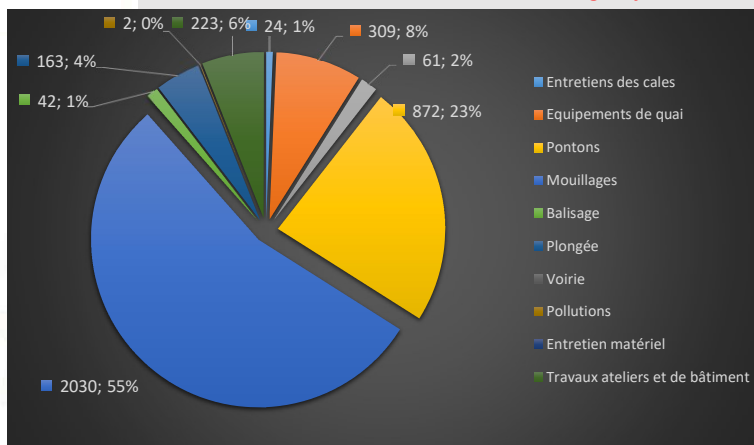
Carburant : 3009.98€





2 - Information sur l'activité Plaisance en 2021

Travaux en régie : janvier à octobre 2022



Douarnenez: 104 H
 Audierne : 802 H
 Lesconil : 430 H
 Guilvinec-Lechiagat : 542 H
 Saint-Guénolé : 444 H
 Lesconil : 1059 H
Ile Tudy : 548 H
 Concarneau : 227 H

Total : 3726 heures

-Nettoyage des bouées du plan d'eau
 -Remplacement de 82 chaînes de mouillage



1. Point sur l'activité Plaisance en 2022

Travaux réalisés cet été :

-**AD** Ligne de mouillage, Juillet 2022 : Intervention de la régie de Merceron afin de désensabler les corps-morts et redimensionner les emplacements : montant : 9464€ HT

-**AD** Été 2022: Création d'un local technique zone de Poulgoazec afin stocker du petit matériel et de pouvoir effectuer de petits travaux : montant 24683 €HT

-**GV** Ligne L , Août 2022 : Intervention de l'entreprise DEMITECH pour changement des bouées, chaînes filles et repositionnement, montant : 62 117,25 €HT
 Commande de nouvelles bouées : 4400€HT (en cours)

-**CC** Station d'avitaillement, été 2022 :
 Mise en place d'une station carburant provisoire
 Montant : 136 520 €HT pour 3 ans

-**Lesconil** : réfection lignes de mouillages par entreprise : 20500€HT
 Commande extension ponton + catways pour zone embarquement : 7600€HT

Sur les 10 ans qui viennent, 100 M€ de travaux investis sur les 7 places portuaires



2- Projets travaux 2023

Projets structurants :

LS Projet de capitainerie : Construction d'une nouvelle capitainerie avec bureau et sanitaire : montant : 471 359 €HT

LS poursuite étude IVP Lesconil (budget SPA) : 44 375€HT dont 18770 €HT commune de Plobannalec Lesconil

AD Création d'une cale zone de Poulgoazec : 1^{er} semestre 2023 (budget SPA) : 829 000 €HT

AD Lancement étude aménagement des terres pleins (dans le cadre du projet de développement) (budget SPA) : 83 000 €HT

CC Lancement étude d'aménagement des terres pleins (dans le cadre du projet de développement) (budget SPA) : 83 000 €HT

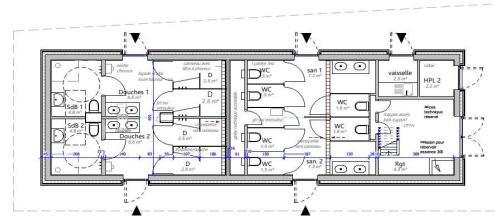
CC mise en place de mouillage écologiques à Kersaux : 125 000 €HT

[Création de sanitaire par la mairie de l'île Tudy dans le centre nautique pour l'escale](#)

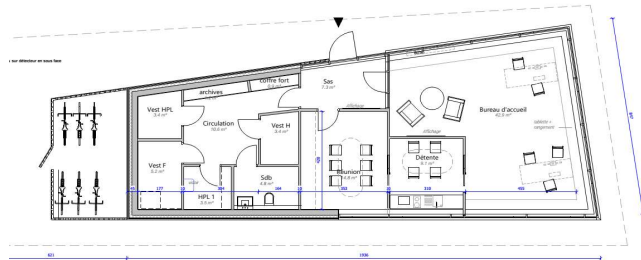




3. Travaux : Construction de la capitainerie/bureau du port de Lesconil



BÂTIMENT NORD : services + techniques
éch : 1/100



BÂTIMENT SUD : bureau du port
éch : 1/100

Projet initial :

- bâtiment de 119 m²
- coût prévisionnel : 471 359 € H.T
- bardage bois

Subvention de la Région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat (248 000€ pour programme amélioration de l'accueil)



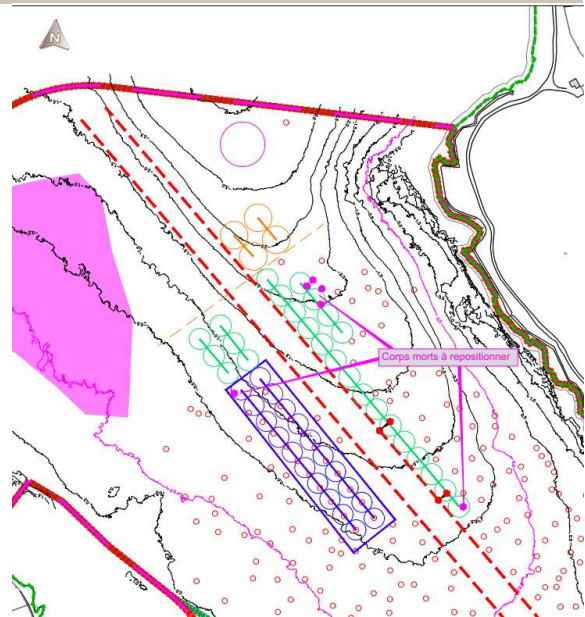
3- Projets travaux 2023

Concarneau : mise en place de mouillage écologique à Kersaux

Tranche ferme : 50 mouillages
Tranche conditionnelle : 20 mouillages

Montant estimatif : 125 000 €HT
Subventions AELB + OFBD

- Chenal réduit à 25 m de large
- 20 bouées pour navires de 8.5m
- 25 bouées pour navires de 9 m
- 4 bouées visiteurs pour navires de 12m
- 1 bouée visiteur pour navires de 20m





3- Projets Travaux 2023

Programme de remplacement des chaines de mouillage et d'ancrage des pontons

Montants HT - Synthèse Plaisance	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Montant HT Acquisition chaines	42 708 €	16 085 €	27 643 €	35 038 €	77 733 €	13 785 €	50 743 €	22 538 €	33 483 €	12 085 €	27 643 €
Montant HT Entreprises	50 450 €	15 008 €	31 455 €	31 770 €	52 565 €	10 888 €	66 285 €	9 270 €	44 150 €	7 808 €	31 455 €
Montant total HT	93 158 €	31 093 €	59 098 €	66 808 €	130 298 €	24 653 €	117 028 €	31 808 €	77 633 €	19 893 €	59 098 €

Montant 2023 : 93 158 €HT soit 3023 ml

Saint Guérolé : 126 ml chaines mères

Lesconil : 449 ml chaines mères et filles

GV : 434 ml chaine fille

Ile Tudy : 410 chaines filles

Concarneau : 949 ml chaines ancrages pontons : 50 450 €HT travaux entreprise



3- Travaux 2023 orientations

Audierne :

Entretien courant des équipements
 Entretien : enlèvement des anciens corps-mort abandonnés-Goyen
 Nettoyage des Perches tribord et peinture
 Grattage moule sous pontons-plongeurs
 Changement des flotteurs en bout des 16 catways sur les places visiteurs

Douarnenez :

Mises en place de 4 échelles supplémentaires et 21 crosses

Saint Guérolé :

Entretien courant des équipements
 Platelage passerelles pontons : installation marche antidérapantes
 Place proche passerelle (bloc marée basse à déplacer)



3- Travaux 2023 orientations

Le Guilvinec :

Entretien courant des équipements
 Prolongation barrière en haut du ponton annexe GV pour pouvoir amarrer vélos attelés à une rambarde
 Ponton modulaire pour accès ponton rack
 Plateforme ponton pour rack à annexe (faisabilité à confirmer)
 Création de 2 bacs à marée supplémentaires (1GV/1L)

Lesconil :

Entretien courant des équipements
 Aménagement de la zone d'embarquement sur ponton (achat réalisé en 2022)
 changement platelage bois treuil
 changement cadenas par un digicode manuel
 Déplacement boîtier de contrôle du treuil : le remonter
 Identification Partie Plaisanciers Annuels/Partie Escale : peinture quai et platelage
 Installation Défenses le long du quai côté Criée (emplacement pour ND de Rumengol + goémonier)



3- Travaux 2023 orientations

Ile Tudy :

Entretien courant des équipements
 Création d'une rampe d'accès pour annexe
 Création de 4 mouillages textiles
 Création de 5 mouillages pour l'escale
 Enlèvement des annexes abandonnées (travail avec la capitainerie)

Concarneau :

Entretien courant équipements (notamment œil d'accroche des pontons....)
 Changement chaîne d'ancrage des pontons
 Mise en place de bouée du chenal de Kersaux
 Ancrage par rail du ponton avitaillement
 Mise en place d'anses neuves sur plusieurs blocs sur la zone de mouillage avant-port



4- Orientations tarifaires 2023

**2023 une année compliquée :
forte augmentation des charges d'exploitation (coût RH, inflation, énergie....)**



L'augmentation qui serait nécessaire pour atteindre l'équilibre : **+ 16,3 %** contrats annuels ou **+ 10,2 %** contrats annuels + escales + contrats saisonniers, avec ajustements des tarifs associations, ajustement tarifs corps morts CC



Proposition

Une **augmentation plus mesurée**, dans un contexte difficile, et appliquée sur l'ensemble des contrats : annuels, escales, contrats saisonniers

Une prise en compte de l'évolution du coût de l'électricité pour les forfaits mais dans une mesure moindre que l'évolution du coût attendu

Une évolution tarifaire qui ne permet pas d'atteindre l'équilibre sans recours à l'excédent des années précédentes

L'inflation des coûts n'est répercutée
que partiellement sur les redevances
des usagers



4- Projets tarifs 2023

Tous les ports :

- ▶ Augmentation pour contrats annuels pour tenir compte inflation, charges RH... **6,10%**
- ▶ Augmentation tarifs escales et contrats saisonniers : **7%** à Concarneau et Audierne (ports structurants) et **5%** au Guilvinec, Lesconil, Ile Tudy compte tenu du niveau de service
- ▶ Tarif association nautique du port (+ 15 % du tarif emplacement au lieu de 10 % du tarif soit 85% de remise)
- ▶ Intégration tarif ml supplémentaire sur tous les tarifs
- ▶ Douche 3 € au lieu de 2 € (comme à Concarneau)
- ▶ Augmentation tarif RH (harmonisation avec CC : soit 37 € au lieu de 30)



4- Projet tarifs 2023

Concarneau :

- ▶ Suppression tarif mois sur le ponton porte au vin (juin juillet aout septembre)
- ▶ Tarif mètre supplémentaire pour ponton diminué course au large car trop onéreux
- ▶ Tarif escale ponton course au large haute saison 8,99 à 12,99 modifié pour tenir compte cohérence l'avant-port et ponton porte aux vins
- ▶ Tarifs électriques : + 50% (111 € pour navires < 7.99 au lieu de 74€ et 183€ pour navire > 8 m)
- ▶ Tarif ressource humaine + 5% (soit 37 € au lieu de 35 et 52.5 au lieu de 50 hors horaires bureaux...)
- ▶ Tarif bateau à usage d'habitation : + 5% soit 52.5 € au lieu de 50
- ▶ Tarif Glénan : 80% du tarif pour contrats annuels et escales
- ▶ Ajustement des tarifs corps morts Kersaux avec tarifs môle de la Croix étalé sur 2 ans (création tarif échouable – 25%)
- ▶ tarif hivernage pour Kersaux (identique à Lesconil)

A noter la largeur des navires pour les tarifs ponton ne sera pas appliquée cette année en raison du contexte





4- Projets tarifs 2023

Audierne :

- ▶ Aire de carénage : tarif fluide + 50%
- ▶ Cale de carénage : + 5 % (pour tenir compte RH)
- ▶ Harmonisation des tarifs électriques (base CC : 111 € pour navires < 7.99 et pour navire > 8 m) au lieu tarif par KW (au lieu de 32 et 105€)



5- Orientations budgétaires 2023

PROJET BP 2023
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Total prévu BP 2023	Recettes		Total prévu BP 2023
011	Charges à caractère général	706 690	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	707 627
	dt Achats	316 670	75	Autres produits de gestion courante	876 386
	dt services extérieurs	316 197	77	Produits exceptionnels	0
	dt impôts et taxes	73 823	002	Résultat de fonctionnement reporté	70 000
012	Charges de personnel	768 251	042	Reprise sur provision - subventions	13 279
	dt personnel extérieur au service	332 151			
	dt personnel du service	436 100			
65/66/67/68/69	Autres charges	16 350			
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0			
68	Dotations aux amortissements - provisions et autres opérations d'ordre	176 000			
23	Virement à la section d'investissement	0			
	Total	1 667 291		Total	1 667 291

5- Orientations budgétaires 2023

PROJET BP 2023 SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Total prévu BP 2023	Recettes		Total prévu BP 2023
16	Remboursement des emprunts	0	13	Subvention	161 910
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertion...)	24 000	16	Emprunt	0
21	Immobilisations corporelles (achat matériels)	172 450	1 068	Réserves	110 407
23	Immobilisations en cours (travaux)	345 257	021	Virement de la section de fonctionnement	0
020	Dépenses imprévues	0	040	Amortissements - provisions et autres opérations d'ordre	176 000
040	Opérations d'ordre	13 279	001	Solde positif d'exécution de la section d'investissement reporté	106 669
001	Solde négatif d'exécution de la section d'investissement reporté	0			
Total		554 986	Total		554 986

Projet de modification du règlement d'exploitation de la régie plaisance

Copropriété et décès : => à rajouter : présentation d'un document officiel prouvant la répartition de la co-propriété

5.1.3 Copropriété

En cas de copropriété du navire, l'acte de francisation du navire ou tout document officiel précisant les différents propriétaires ainsi que leur pourcentage de propriété doit être présenté au Syndicat mixte. Le titulaire de l'AOT doit être détenteur d'au moins 30% des parts du bateau. Seul le titulaire de l'AOT (personne physique ou morale) bénéficie de droits sur un emplacement annuel.

En cas de décès du titulaire de l'AOT, le copropriétaire disposant des parts majoritaires peut bénéficier l'AOT.

Si le co-proprétaire, titulaire de l'AOT, cède tout ou partie de ses parts seul le copropriétaire disposant de la copropriété effective à 50% depuis quatre ans minimum pourra bénéficier de l'emplacement.

En cas de changement de copropriétaire ou de création d'une copropriété en cours d'AOT pour un titulaire unique, le titulaire de l'AOT s'engage à respecter les dispositions de l'article 5.1.1 du présent règlement.



Projet de modification du règlement d'exploitation de la régie plaisance



Disposition particulières port de Concarneau : 4-9 Accès aux sanitaires

L'accès aux sanitaires du port de plaisance est strictement réservé aux usagers titulaires d'un titre d'occupation et bateaux de passage ayant réglé ses frais de port sauf dispositions contraires prévus dans les tarifs.

Les sanitaires du port de plaisance ne sont en aucun cas à l'usage des stagiaires des associations et clients des entreprises privées installées sur le port de plaisance (loueurs de bateaux, vedettes à passagers, École de voile des Glénans, etc.). Ces usagers doivent utiliser les sanitaires publics ou d'autres sanitaires mis à leur disposition). [Pour les manifestations nautiques, les sanitaires pourront exceptionnellement être ouverts avec application de la grille tarifaire.](#)



6- Questions diverses

Paiement en ligne :

- Le décret 2018-689 du 1^{er} août 2018 prévoit l'obligation pour les administrations d'offrir une solution de paiement en ligne à ses usagers.
- La direction générale des finances publiques (DGFiP) propose un service de paiement en ligne dénommé PayFiP via une convention d'adhésion permettant aux usagers des entités publiques adhérentes de payer les créances par carte bancaire mais aussi par prélèvement unique.
- Ce dispositif de système de paiement dématérialisé est sans frais pour le Syndicat mixte, hormis le coût du commissionnement carte bancaire en vigueur pour le secteur public local.



Délibération qui sera soumise au comité syndical du 21 octobre 2022



Paiement en ligne à compter du 1^{er} janvier 2023





6- Questions diverses

Port	CLUPPIP	Conseil Portuaire
Douarnenez	15 novembre	29 novembre
Audierne	15 novembre	29 novembre
Saint-Guénolé	16 novembre	25 novembre
Le Guilvinec	8 novembre	18 novembre
Lesconil	9 novembre	30 novembre
Loctudy-Ile Tudy	9 novembre	28 novembre
Concarneau	17 novembre	1 ^{er} décembre

=> Conseil d'Exploitation : 6 décembre

Sur les 10 ans qui viennent, 100 M€ de
travaux investis sur les 7 places
portuaires